

Règlement 2019

15^e édition

2 PRIX :
100€ et 500€
à gagner

P R I X D U
M A N U S C R I T
J E U N E

de la Beauce et du Dunois

**Vous avez entre 11 et 15 ans
et vous aimez écrire ? Lancez-vous !**

Dépôt des manuscrits jusqu'au 30 avril 2019



Règlement et renseignements :

Communauté de communes
Coeur de Beauce
contact@coeurdebeauce.fr
www.coeurdebeauce.fr

Pays Dunois
secretaire@pays-dunois.fr
www.pays-dunois.fr



prixdumanuscritbeaucedunois



Préambule :

Depuis 2004, le « Prix du manuscrit », porté par son Président nommé en 2015, M. Alain Denizet, récompense des textes non encore édités ayant trait au territoire afin de constituer un fond « mémoire collective ». Organisé par le Pays Dunois et la Communauté de communes Cœur-de-Beauce, ce prix remporte un vif succès et devient une distinction importante pour les candidats dont les manuscrits sont de plus en plus aboutis.

L'idée d'ouvrir le prix du manuscrit à des jeunes est née il y a quelques années lorsque 3 jeunes ont déposé des manuscrits dans le cadre du concours « adulte ». Il est donc apparu nécessaire dès 2011 de réfléchir à un prix spécifique avec des critères adaptés.

1 - Caractéristiques du prix :

- ❖ Le prix récompense un auteur individuel ou un collectif d'auteurs d'un ouvrage, document ou narration (à l'exclusion de la poésie), portant sur les genres suivants : roman, biographie, nouvelles, mémoires, recherche historique ou scientifique.
- ❖ Public ciblé : jeunes de la 6ème à la 3ème de l'enseignement général, technologique, agricole...(11-15 ans)
- ❖ L'ouvrage et/ou l'(es) auteur(s) devront avoir une relation directe ou précise avec le territoire du Pays Dunois et/ou de la Communauté de communes Cœur de Beauce. Peuvent également concourir, les élèves des établissements d'enseignement limitrophes du Pays Dunois et de la Communauté de communes Cœur de Beauce. Le manuscrit doit avoir une accroche avec les territoires du Dunois et de la Beauce. Une partie du manuscrit peut faire référence à des territoires limitrophes comme par exemple Chartres, mais il ne doit pas s'agir de l'intégralité du contenu du manuscrit.
- ❖ Manuscrit de 20 pages minimum, police de caractère Times New Roman 12 pts, double interligne, marge 2.5 cm et illustrations possibles.
- ❖ Le manuscrit peut être rédigé par un individu seul ou par un collectif d'élèves ou d'auteurs, cependant une seule personne référente doit être désignée. Ce collectif pourra être une classe ou un regroupement de plusieurs jeunes hors cadre scolaire. Le manuscrit devra présenter une certaine uniformité des textes qui pourra se décliner sous la forme d'une « thématique fil rouge ».
- ❖ La correction orthographique du manuscrit par une tierce personne est possible.
- ❖ Ce prix est divisé en deux sous-catégories (un lauréat par sous-catégorie) :
 - **Prix du manuscrit, écriture individuelle 11-15 ans ;**
 - **Prix du manuscrit, écriture collective (projet de classe) 11-15 ans ;** Pour cette catégorie, un appel à projets a été spécialement rédigé pour être diffusé auprès des établissements collèges ;
- ❖ Un manuscrit peut se représenter l'année suivante si celui-ci n'a pas été lauréat et si l'auteur a apporté des améliorations suite aux recommandations du jury.
- ❖ **Chaque auteur aura l'obligation de léguer son manuscrit au fonds « Mémoire Collective du Pays Dunois et de la Communauté de communes Cœur de Beauce » géré, pour le compte des deux collectivités, par la Société Dunoise d'Archéologie où il sera consultable et mis en ligne sur une plateforme de consultation.**

2 - Remise des manuscrits :

Pour être recevable, chaque candidature doit comporter :

- un exemplaire du manuscrit sur support informatique (CD, clé USB, mail...)
- un résumé d'une quinzaine de lignes du manuscrit sur support papier et sur support informatique (CD, clé USB...)
- la fiche de candidature au Prix du manuscrit de la Beauce et du Dunois précisant les coordonnées complètes du/des candidats (nom, prénom, âge, adresse postale, téléphone fixe et portable et adresse électronique), attestant de la non publication du manuscrit et approuvant toutes les conditions du règlement de participation au prix. Cette fiche doit être signée du/des candidats (cf annexe 1 et 2).

Les ouvrages sont à adresser **avant le 30 avril 2019 au :**

Syndicat du Pays Dunois
« Prix du manuscrit de la Beauce et du Dunois » - catégorie jeune

3 - Désignation des lauréats

La désignation des lauréats s'effectue lors d'une réunion du jury avant la remise officielle du prix.

Il faut un **minimum de 3 manuscrits dans chacune des deux catégories** pour que le jury puisse se réunir et choisir les lauréats. Si le nombre de manuscrits n'est pas suffisant, le prix est reporté à l'année suivante et les manuscrits déposés sont automatiquement représentés.

Les manuscrits sont rendus anonymes et sont transmis aux membres du jury dès réception. Chaque membre du jury ayant lu au préalable les manuscrits, donne son avis sur chacun d'eux. Afin d'aider les membres du jury dans leur lecture, une grille reprenant différents critères a été établie (cf annexe 2).

Si un membre du jury ne peut venir à cette réunion, celui-ci peut transmettre au président du jury ses avis qui seront lus pendant la réunion. Il doit indiquer le nom du manuscrit pour lequel il souhaite voter dans chacune des deux sous-catégories.

Pour chaque catégorie, le lauréat est choisi au scrutin secret et à la majorité absolue. Chaque membre du jury inscrit le nom du manuscrit pour lequel il souhaite voter.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

Le vote peut se faire à main levée si plus de la moitié des membres du jury le souhaite.

En cas d'égalité au bout des trois tours, le prix est exceptionnellement divisé si les ouvrages concernent deux manuscrits d'un même genre avec la même qualité littéraire.

Pour la catégorie « écriture collective », la remise du prix s'effectue au mois de juin dans l'établissement de la classe lauréate, et si possible en présence des différentes structures assurant la promotion du livre et de l'écriture en région.

4 - Dotation du prix et engagements du lauréat :

Ce prix permet au lauréat de la catégorie « Ecriture individuelle » de recevoir une dotation de 100 euros en bons cadeaux pour des livres ou du matériel informatique, et **à la classe lauréate de la catégorie « Ecriture collective » de recevoir une dotation de 500 euros** (en bons cadeaux pour des livres, du matériel informatique ou sous la forme d'une aide à la réalisation d'une sortie pédagogique par un enseignant).

L'auteur lauréat de la catégorie « écriture individuelle » pourra représenter un nouveau manuscrit l'année suivante. Un même auteur ne pourra recevoir que deux fois le Prix du Manuscrit de la Beauce et du Dunois pour deux manuscrits différents.

Dans la mesure du possible, un accompagnement dans la démarche d'édition sera proposé au lauréat ainsi qu'aux autres participants ayant retenu l'attention du jury.

En contrepartie, d'une part,

Le lauréat de la catégorie « écriture individuelle » s'engage :

- à venir retirer son prix, le jour de la remise officielle en clôture de la Biennale du Livre organisé à Châteaudun le dimanche 17 novembre 2019, ou, à défaut, à se faire représenter par un tiers.

L'établissement de la classe lauréate pour la catégorie « écriture collective » s'engage :

- à envoyer un représentant officiel lors de la remise des Prix, à Châteaudun le dimanche 17 novembre 2019 ;

D'autre part, les lauréats de deux catégories s'engagent :

- à faire la publicité du prix du manuscrit de la Beauce et du Dunois lors de toutes opérations de communication qu'il effectuera concernant le manuscrit primé.
- En cas d'édition du manuscrit, à mentionner sur la couverture (par tous moyens laissés au choix du lauréat) que le manuscrit a reçu le Prix du manuscrit de la Beauce et du Dunois, en précisant l'année.
- De faire partie du jury jeune 2020

- Les anciens lauréats et les membres du jury sont priés d'être présents à la remise du prix ainsi que les auteurs des manuscrits non distingués.
- Accepte que l'association des Donneurs de voix et la Bibliothèque sonore de Châteaudun réalisent l'enregistrement du manuscrit lauréat lorsque celui-ci sera édité ou sur demande du Jury jeune. En effet, depuis 2014, le Pays Dunois et Communauté de communes Cœur de Beauce rendent accessibles les manuscrits lauréats aux déficients visuels et aux personnes souffrant d'un handicap les empêchant de lire. Cette association bénéficie de l'exemption de droits d'auteurs pour l'enregistrement de bandes sons de livres édités, selon le décret paru au Journal Officiel du 24/12/2008. Ces bandes sont ensuite mises à disposition de ses adhérents et des adhérents de la bibliothèque nationale. En revanche, il est interdit de reproduire et copier ces enregistrements à titre personnel ou pour tout autre destination.

5 - Jury

Celui-ci sera composé de jeunes et de professionnels du livre (bibliothécaires, libraires, professionnels du corps enseignants, écrivains) :

- Morgane Thomas-Ramadou, chef de projet action et développement culturels au Conseil Départemental d'Eure-et-Loir et Présidente du Jury
- Jean Claude Ponçon, écrivain
- Marc Guillemin, écrivain
- Cécile Henchourt, bibliothécaire de Toury
- Marie-Thérèse Barrault, libraire à Janville
- Mathilde Carrer, membre d'honneur et lauréate 2011
- Esther Ferré, lauréate 2018

6 - ACCEPTATION DU REGLEMENT

Toute participation au Prix implique l'acceptation pleine et entière et sans réserve du présent règlement par le candidat.

7 - LITIGES

Les organisateurs et les membres du jury déclinent toute responsabilité en cas de recours éventuels de tiers, pour ce qui concerne l'originalité des œuvres présentées.

En cas de litige, le tribunal compétent sera le tribunal Administratif du ressort du siège du Pays Dunois et de la Communauté de communes Cœur de Beauce.

Titre du manuscrit :

Pièces constitutives du dossier :

- un exemplaire du manuscrit sur support papier et sur support informatique (CD, clé USB...)
- un résumé d'une quinzaine de lignes du manuscrit sur support papier et sur support informatique (CD, clé USB...)

La fiche de candidature

Règlement du Prix

- Nous attestons avoir lu le règlement du Prix du manuscrit de la Beauce et du Dunois
- Nous acceptons toutes les conditions de ce règlement

Vous avez été informé du prix par :

Remarques particulières

Date :

A :

Signatures :

Attestation de non publication :

Nous soussignons (nom et prénom), certifions que notre manuscrit.....
..... (titre), n'a jamais été publié ni édité.

Le

A

Signatures



Le Prix du manuscrit de la Beauce et du Dunois



Annexe 2 : Fiche Candidature au Prix du manuscrit catégorie « écriture collective »

Personne référente				
Nom et prénom :		Tél :		
Date de naissance :		Fax :		
Rue et N° :		E-Mail :		
CP et ville :		Site Internet :		
Liste des auteurs				
Nom	Prénom	Âge	Commune de résidence (à titre informatif pour l'évaluation de l'action)	Nom de l'établissement scolaire
Thème choisi :				

Titre du Manuscrit :	
Professeur référent	
Nom et Prénom :	Tél :
Enseignement :	Email :
Adresse établissement :	
Pièces constitutives du dossier : <input type="checkbox"/> un exemplaire du manuscrit sur support papier et sur support informatique (CD, clé USB...) <input type="checkbox"/> un résumé d'une quinzaine de lignes du manuscrit sur support papier et sur support informatique (CD, clé USB...) <input type="checkbox"/> La fiche de candidature	
Modalités de candidature <input type="checkbox"/> Nous attestons avoir lu les conditions de l'appel à projet au Prix du manuscrit de la Beauce et du Dunois <input type="checkbox"/> Nous acceptons toutes les conditions de cet appel à projet	
Remarques particulières	
Date : A :	Signatures :
Attestation de non publication : Nous soussignons (nom et prénom), certifions que notre manuscrit..... (titre), n'a jamais été publié ni édité. Le A Signatures	

Annexe 3 : Grille de lecture des manuscrits « prix jeune » suivant les critères de sélection du prix

1 - Respect du règlement du prix

A - L'âge du candidat

- Jeune de la 6ème à la 3ème (11-15 ans) de l'enseignement général, technologique, agricole... (cet élément a été vérifié avant envoi du manuscrit)
- Dans le cas d'un manuscrit rédigé par un collectif d'auteurs, tous les jeunes doivent répondre au critère précédemment cité

B - Le manuscrit doit porter sur le genre littéraire suivant :

- roman
- biographie
- nouvelles (recueil de nouvelles possibles)
- mémoires
- recherche historique ou scientifique

C - Le manuscrit doit avoir une relation directe et précise avec le territoire du Pays Dunois et/ou de la Communauté de communes Cœur de Beauce

- L'histoire doit avoir une accroche avec les territoires du Dunois et de la Beauce. Une partie du manuscrit peut faire référence à des territoires limitrophes comme par exemple Chartres, mais il ne doit pas s'agir de l'intégralité du contenu du manuscrit.
- L'(es) auteur(s) réside(nt) en Pays Dunois et/ou la Communauté de communes Cœur de Beauce
- A minima, le bassin de recrutement des collèges ou structures d'enseignement du candidat doit inclure le territoire du Pays Dunois ou de la Communauté de communes Cœur de Beauce

D - Caractéristiques du manuscrit

- L'(es) auteur(s) est francophone
- Le manuscrit comporte au moins 20 pages minimum, police de caractère Times New Roman 12 pts, double interligne, marge 2.5 cm et illustrations possibles.

2 - Deux catégories de prix

- Prix du manuscrit « écriture individuelle »
- Prix du manuscrit « écriture collective »

3 - Sentiment du Juré :

Malgré toutes tentatives de rationalisation de la note, il semble très important que les jurés puissent ajouter une appréciation totalement subjective car on peut trouver un grand intérêt artistique ou narratif à un manuscrit, et pourtant y être totalement insensible. A l'inverse, il arrive que l'on soit séduit par un livre anodin en apparence. Cela arrive avec certains livres subtils, dont la magie opère sans qu'on sache l'analyser ou la définir. Devant cette part d'inexplicable, une note clairement subjective et assumée comme telle est indispensable.

A - Le texte vous a t'il plu ?

Voici 5 appréciations approximatives qui peuvent vous aider :

- Le texte m'a totalement déçu, il ne répond pas du tout à mes attentes.
- Il ne répond pas assez à mes attentes ; il y a trop de défauts, la lecture est parfois très difficile.
- Le texte m'a plu, l'ensemble est intéressant mais il demande à être corrigé.
- Le texte m'a bien plu.
- Le texte m'a beaucoup plu.

B - Le conseillerez-vous à un(e) ami(e) ?

4 - Le contenu

A - Découverte d'un pays, d'une région, d'une culture

L'auteur a-t-il profité du récit pour vous faire découvrir des éléments typiques de son pays, de sa région, de sa culture ?

B - Qualité de la documentation

C - L'originalité du récit

Comment exprimer une notion si singulière, laissons des auteurs s'en charger :

« *L'originalité d'un auteur dépend moins de son style que de sa manière de penser.* » Anton Tchekhov

« *Le talent provient de l'originalité, qui est une manière spéciale de penser, de voir, de comprendre et de juger.* » Guy de Maupassant

« *L'originalité, c'est la vision nouvelle d'un thème éternel.* » Michel Ciry

5 - La forme

A - L'organisation

Un bon texte doit être bien organisé, bien écrit, sa lecture doit être aisée et agréable.

« *Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, et les mots pour le dire arrivent aisément.* » Boileau, L'Art poétique.

B - La narration

Le texte présente un intérêt constant, donnez votre appréciation

C - Orthographe, grammaire et ponctuation doivent être de bonne qualité.

- Il y a trop de fautes pour pouvoir lire normalement le texte.
- Il y a beaucoup de fautes et cela gêne la compréhension du texte.
- Quelques fautes ralentissent ou gênent la lecture.
- Pas ou peu de fautes